



INSTITUT DES JURISTES D'ENTREPRISE

19^{ème} Journée du juriste d'entreprise

LA PROPRIETE INTELLECTUELLE OMNIPRESENTE DANS L'ENTREPRISE

Dexia Congress Center
Boulevard du Jardin Botanique 44
1000 Bruxelles

Jeudi 20 novembre 2008

Ordre des barreaux francophones et germanophone : **6 points**

Orde van Vlaamse Balies : **6 points**

Réviseurs d'entreprises, experts-comptables, conseils fiscaux, comptables (n° d'agrégation 12447) : **7 heures**

Le SPF Justice prend en charge les frais des magistrats et stagiaires judiciaires participants

PROGRAMME

La propriété intellectuelle fait partie intégrante du patrimoine de l'entreprise. Le concept est très vaste puisqu'il englobe des éléments essentiels tels que les marques, les brevets, les logiciels, les droits d'auteur, les dessins et modèles, etc.

Le droit de la propriété intellectuelle a évolué de manière spectaculaire ces dernières années afin de permettre à l'entreprise de gérer, de protéger et de valoriser ce patrimoine. Son champ d'application s'est élargi et vise davantage de créations. La question se pose toutefois de savoir si la législation est bien adaptée à notre époque où le développement des techniques de communication et de l'internet a de plus en plus tendance à faire disparaître les frontières.

Les créations et inventions de l'entreprise sont-elles bien protégées au niveau mondial contre les techniques de plus en plus agressives et sophistiquées de contrefaçon et de piratage ? D'autres questions se posent à l'entreprise, par exemple en ce qui concerne la meilleure façon d'exploiter son patrimoine intellectuel (contrat de licence) ? Cette exploitation peut-elle poser des problèmes sur le plan de la concurrence (licences exclusives, abus de position dominante...) ? Quel est le sort des créations sous contrat d'emploi ? Comment optimiser les actifs intellectuels sur le plan fiscal ?

Cette 19^{ème} édition de la *Journée du juriste d'entreprise* aura pour objectif d'aborder toutes ces questions. Les sujets seront traités par des orateurs représentant différentes professions juridiques : juristes d'entreprise, avocats et professeurs d'université. Des conseillers fiscaux seront également présents.

Un panel constitué de juristes d'entreprise ainsi que d'un *manager IP* abordera les aspects pratiques et stratégiques liés à la gestion et à la protection du patrimoine intellectuel de leur entreprise.

La matinée sera présidée par un juriste d'entreprise et l'après-midi par un magistrat.

Conformément à la tradition des journées du juriste d'entreprise, les textes des orateurs seront publiés dans un ouvrage de la collection *Le droit des affaires en évolution* (Bruylant et Kluwer), qui sera distribué le jour même du colloque.

Avec le soutien de :



PROGRAMMA

8u30 Accueil des participants

Matinée sous la présidence de Ann De Roeck

9u00 Allocution de bienvenue
Anne De Wolf

9u10 **La propriété intellectuelle et l'entreprise, état des lieux et perspectives**
Emmanuel Cornu (FR)

9u50 **Le contrat de licence comme mode d'exploitation de la propriété
intellectuelle – *capita selecta***
Yves Van Couter (NL)

10u30 Café

11u00 **Droits intellectuels et concurrence**
**L'effet restrictif du droit de la concurrence et l'effet complémentaire du
droit des pratiques du commerce par rapport aux droits intellectuels**
Jules Stuyck (NL)

11u40 **Organisation et stratégie de l'entreprise**
Geert Seynhaeve (NL)
Cristina Rossi (FR)
Filip Tack (NL)

12u20 Discussion

12u30 Déjeuner

Après-midi sous la présidence de Henry Mackelbert

- 14u00 **Technologies de l'information (IT) : protection des logiciels ...**
Louis Puts (NL)
-
- 14u40 **Aspects fiscaux relatifs aux transactions portant sur les droits intellectuels (TVA et impôt des sociétés)**
Baudouin Thirion (FR)
Jean-Jacques Debacker (FR)
-
- 15u20 Café
-
- 15u50 **Aspects de droit du travail : créations sous contrat d'emploi, clauses contractuelles, concurrence, secrets d'affaires et bases de données**
Olivier Rijckaert (FR)
-
- 16u30 **Litiges : contrefaçon, nouvelles compétences du parquet ...**
Johan Dedeckel (NL)
-
- 17u10 Discussion
-
- 17u20 **Conclusions**
Jean Cattaruzza
-
- 17u30 Fin des travaux

ORATEURS

Jean Cattaruzza	Président IJE, juriste d'entreprise ING Belgique
Emmanuel Cornu	Avocat Simont Braun
Jean-Jacques Debacker	Senior Wealth Structuring Officer Fortis Private Banking
Johan Dedeckel	Juriste d'entreprise - Mandataire en marques, dessins et modèles Gevers
Ann De Roeck	Membre du conseil IJE, Membre du conseil de direction et Secrétaire général de Dexia Banque
Anne De Wolf	Directeur IJE
Henry Mackelbert	Président de la 9 ^{ième} Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles
Louis Puts	Avocat DLA Piper
Olivier Rijckaert	Avocat Field Fisher Waterhouse
Cristina Rossi	Juriste d'entreprise Coca-Cola Services
Geert Seynhaeve	Industrial Property Manager Bekaert
Jules Stuyck	Professeur K.U.Leuven, avocat Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick
Filip Tack	Juriste d'entreprise Unilin Industries
Baudouin Thirion	Directeur TVA Ernst & Young Tax Consultants
Yves Van Couter	Avocat Loyens & Loeff

COORDINATION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Charles-Albert van Oldeneel Juriste d'entreprise Assuralia

COORDINATION DE L'OUVRAGE

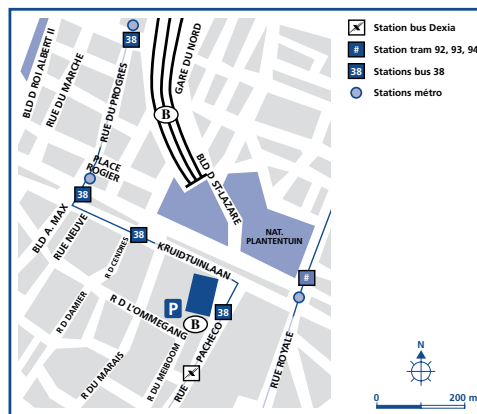
Natasha Seghers Juriste d'entreprise Thomas & Betts European Centre

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La journée d'études se tiendra le **jeudi 20 novembre 2008** de 8h30 à 17h30.

Lieu : **DEXIA – Congress Center
(Passage 44)**
Boulevard du Jardin Botanique 44
1000 Bruxelles

Parking : voir plan



Droit d'inscription :

€ 349 : membres de l'IJE

€ 449 : non-membres de l'IJE

€ 50 : étudiants (ce prix comprend la participation au colloque - sans livre)

Ce prix comprend la participation à la journée d'étude, l'ouvrage reprenant les textes des exposés, le déjeuner et le café.

Personnes de contact :

Isabelle Goossens – Elke Dirickx – Julie Drouguet

Tél. : 02/512 74 33 - Fax : 02/502 65 70

E-mail : info@ije.be - Site Web : www.ije.be

Inscriptions :

Uniquement par le biais de notre site web www.ije.be **avant le jeudi 13 novembre 2008.**

Langues :

Les interventions se font en néerlandais ou en français, sans traduction simultanée. La langue de chaque exposé (FR ou NL) est indiquée au regard de l'orateur.

Païement :

Une facture vous sera envoyée après réception de votre inscription. Le droit d'inscription sera remboursé si l'inscription a été annulée par écrit **avant le vendredi 14 novembre 2008.**

Attestation de participation :

6 points juridiques (avocats).

7 heures (réviseurs d'entreprises, experts-comptables, conseils fiscaux, comptables).

Le SPF Justice prend en charge les frais des magistrats et stagiaires judiciaires participants.